

L'ANALYSE DES PROGRAMMES DE PARTIS EN WALLONIE

Régis DANDOY

Introduction

A chaque élection, qu'elles soient locales, régionales, nationales ou européennes, les partis politiques en Belgique rédigent et diffusent un programme électoral. Tous les partis politiques estiment qu'un document écrit et plus ou moins exhaustif permet de présenter plus en détail et plus objectivement certaines idées et que les électeurs peuvent y trouver réponse à leurs questions. Ce sont parfois de véritables 'bibles' politiques auxquelles nous faisons face; plus que de gros tracts électoraux ou de slogans publicitaires élargis, il s'agit de documents qui reprennent et synthétisent l'ensemble des priorités et points de vues de tel ou tel parti sur différents sujets liés à la campagne électorale ou à l'actualité. Les échéances électorales sont également parfois les moments privilégiés pour une nouvelle idée, un repositionnement idéologique ou, tout simplement, un nouveau concept de marketing politique. De même, les partis font à l'occasion de la rédaction des programmes électoraux le tri et ordonnent leurs points de vue sur différentes questions de société plus ou moins d'actualité. Enfin, ces documents peuvent constituer la plate-forme idéale pour tout parti ayant participé au pouvoir pour mettre en avant ses succès et ses réalisations politiques au gouvernement.

Les programmes pour les élections fédérales de 2003 ont battu des records en terme de nombre de pages puisque le programme du CDH comptait 273 pages, celui du PS 220 pages, celui du MR 279 pages, tandis que le programme d'Ecolo a atteint les 1007 pages. Avec en moyenne 607 phrases par programme électoral (cfr. Tableau 1), la Belgique se situe dans le trio de tête des pays dont les programmes électoraux sont les plus longs. Les programmes électoraux des partis

politiques belges ainsi sont plus de cinq fois plus longs que ceux des partis finlandais ou danois. Il faut néanmoins signaler une tendance globale à la hausse dans tous les pays européens : les dernières élections ont vu s’accroître sensiblement le nombre de pages des programmes électoraux.

Tableau 1 : Nombre moyen de phrases par programme électoral (1945-1998)¹

Pays	Années	Nombre moyen de phrases
Finlande	1945-1995	107
Danemark	1945-1998	116
France	1946-1997	154
Islande	1946-1995	170
Suède	1948-1998	179
Allemagne	1949-1998	213
Italie	1946-1996	272
Suisse	1947-1995	282
Luxembourg	1945-1994	539
Royaume-Uni	1945-1997	548
Belgique	1946-1995	607

¹ A l’exception de l’Espagne, du Portugal et de la Grèce. Ces trois pays ont connu leurs premières élections démocratiques fort tard et rend ainsi la comparaison avec les autres pays européens difficile. On remarque néanmoins que le nombre de phrases par programme y est fort élevé en Espagne (1211), en Grèce (1220) et dans une moindre mesure au Portugal (462).

Pays-Bas	1946-1998	743
Norvège	1945-1997	768

Source : MRG Database, 2001.

Contrairement à de nombreux pays européens, la caractéristique des programmes électoraux belges est qu'ils couvrent quasiment l'entièreté des thèmes de la campagne. Au lieu de se centrer sur leurs thèmes de prédilection ou autrement dit, de mettre en avant les thèmes qui leurs sont spécifiques afin séduire leur électorat et essayer de rallier de nouveaux électeurs, les partis belges entendent couvrir le spectre entier des thèmes susceptibles d'être abordés. Cette diversité et parfois exhaustivité thématique mène à d'interminables programmes que très peu de citoyens peuvent se vanter d'avoir lu dans leur ensemble et encore moins d'avoir comparé entre eux. Les partis vont même plus loin et traitent parfois de thèmes qui ne sont même pas en jeu lors des élections. Ainsi, il n'est pas rare de voir un programme électoral pour les élections communales qui traite de compétence appartenant au niveau européen et inversement. Plutôt que de se spécialiser dans quelques grands thèmes porteurs, les partis belges ont tendance à se perdre dans des thèmes loin des enjeux potentiels de l'élection qui approche.

Traditionnellement, les programmes électoraux sont utilisés par les partis pour signaler le changement de leurs priorités aux électeurs (Franzmann & Kaiser, 2006). Cependant, puisqu'en Belgique tous les principaux thèmes de campagne, et pas seulement les priorités, se retrouvent dans tous les programmes de partis, il faut aborder le problème de ces thèmes spécifiques de campagne d'une autre manière. La solution réside dans l'étude de la place relative prise par un thème par rapport à un autre. En effet, un programme électoral consiste en un nombre fini de pages et il est aisé de déterminer le poids relatif que prend tel ou tel thème. Cette perspective permet en outre de faire fi des différences dans le nombre de pages des programmes qui compliquent l'analyse comparée. Ainsi, plutôt que de voir le nombre de pages consacrées au thème 'transport public' dans les différents programmes, nous allons étudier la place relative qu'il prend c'est-à-dire, par exemple, 5 % du programme du parti écologiste.

L'objectif de l'analyse des programmes électoraux des partis² est de mesurer leur position en terme de politiques publiques à l'aide d'un cadre méthodologique commun. Les programmes électoraux sont en effet considérés comme étant des indicateurs valides des positions des partis politiques par rapport à certains domaines de politiques publiques à un certain point dans le temps (Laver & Garry, 2000; Volkens, 2002). Ces positions par rapport à certains domaines de politiques publiques sont conceptualisées par rapport à la théorie de la *saliency* (ou du poids relatif) selon laquelle les partis entrent en concurrence les uns avec les autres en mettant en avant leurs priorités politiques plutôt qu'en s'affrontant directement sur les mêmes thèmes politiques. En d'autres mots, les programmes de partis essaient de promouvoir la « propriété » de certains thèmes porteurs et priorités par un parti et de mettre moins l'accent sur d'autres thèmes et priorités (Budge et al., 2001). Cette théorie affirme que les partis sont crédibles sur un certain nombre de thèmes, qu'ils sont considérés comme compétents sur ces thèmes, et moins sur d'autres. De plus, cette propriété d'un ou plusieurs thèmes semble être stable et à long terme, faisant qu'il est difficile pour un parti de clamer sa propriété sur un thème, surtout si un autre parti 'possède' déjà ce thème (Budge et Farlie, 1983; Walgrave et al., 2002).

Cependant, à côté de ces considérations théoriques, on peut se poser la question du poids réel des programmes électoraux des partis dans le comportement de vote. Lorsque l'on demande aux gens si ils votent

2 Parallèlement aux données collectées dans le présent projet de recherche, nous utiliserons des données codées par nos soins mais basées sur un codebook européen issu du projet "Comparative Manifestos Project (CMP)" centralisé à la Wissenschaftszentrum Berlin sous la direction d'Hans-Dieter Klingemann et d'Andrea Volkens. Dans le projet CMP, différents aspects du système de partis et de gouvernement sont examinés sur la base d'une analyse quantitative des programmes de partis et des déclarations de gouvernement. Tous les programmes des partis belges significatifs ont ainsi été codés de 1946 à 2003 lors des élections au niveau fédéral (Chambre et Sénat). Le "Manifesto Research Group" du Consortium européen pour la recherche en science politique (European Consortium for Political Research, ECPR) a entamé sa collecte de données en 1979. Ce groupe a tout d'abord limité ses analyses au début des années '80, pour ensuite décider de continuer la collecte des données pour les programmes de parti et de l'étendre à d'autres pays. Désormais, leur base de données inclut 2359 programmes électoraux provenant de 614 partis politiques différents lors de 461 élections nationales entre 1945 et 1999 dans 52 pays, incluant tous les pays de l'OCDE (à l'exception de la Corée du Sud) et 24 pays d'Europe centrale et orientale.

plus ou moins en raison du programme électoral ou pour des candidats (cfr. Tableau 2), plus de 15 % des répondants en Wallonie et à Bruxelles affirment que seul le programme électoral est important et également quelques 12 % que leur comportement de vote est plus influencé par le programme électoral que les candidats (plus de 15 % à Bruxelles). Au total, le programme électoral est très important si pas déterminant dans le vote de près de 30 % de la population. Si l’on y ajoute les 34,8 % de répondants (plus de 38 % à Bruxelles) pour lesquels le programme est aussi important que les candidats, on obtient une part non négligeable de la population qui est influencée par le contenu des programmes et promesses présentés par les partis politiques lors des élections. Il en résulte que l’analyse des programmes des partis est essentielle et incontournable afin de comprendre les élections.

Tableau 2 : Importance des programmes électoraux et des candidats lors du vote (2003, en %)

	Wallonie	Bruxelles
Seulement le programme	15,3%	15,1%
Plus le programme que les candidats	12,2%	15,1%
Autant le programme que les candidats	34,8%	38,2%
Plus les candidats que le programme	18,1%	16,8%
Seulement les candidats	13,3%	8,6%
Ne sait pas	6,3%	4,5%
Total	100,00%	100,00%

Pondéré par âge, sexe et éducation

Partis de gauche, partis de droite

La manière la plus fréquente d’analyser les programmes électoraux des

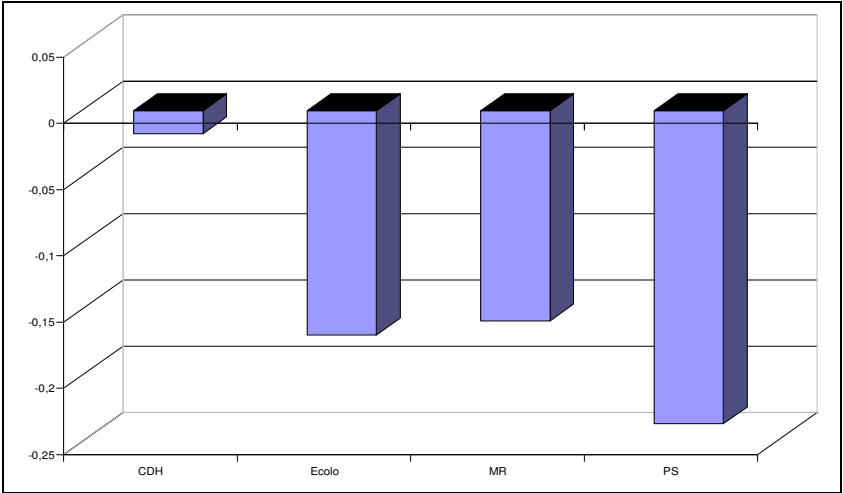
partis politiques en dans la plupart des pays européens se base sur leur positionnement sur un axe gauche - droite. En d'autres mots, on essaye de placer tous les partis sur cet axe est tenter de déterminer qui est à gauche, qui est à droite, qui est au centre, etc. L'avantage de cet axe est qu'il permet de comparer le positionnement des partis entre eux, c'est-à-dire de pouvoir affirmer que tel ou tel parti se trouve plus ou moins à gauche que tel autre. Ce positionnement sur l'axe gauche-droite est estimé dans la littérature scientifique comme l'indicateur le plus important pour l'analyse des politiques partisanes (Budge et al., 2001). De plus, il s'agit d'un indicateur de l'idéologie sous-jacente des membres de la même famille 'générique' et d'autres caractéristiques partisanes particulières (Budge & Klingemann, 2001). Cet axe gauche-droite est en grande partie fondé sur une base socio-économique mais est plus large qu'un axe purement socio-économique car il intègre d'autres éléments importants pour la société comme par exemple la religion.

En appliquant la méthodologie pour l'étude comparée des programmes électoraux utilisée par Budge et al. (2001) dans leur projet CMP (*Comparative Manifestos Project*), nous pouvons construire une échelle gauche-droite des programmes électoraux des principaux partis politiques belges en 2003³. Dans la représentation graphique ci-dessous, on remarque au premier coup d'œil que tous les partis francophones se situent sous la barre du zéro, signifiant qu'ils sont tous plus à gauche qu'à droite sur cet axe. Un programme électoral d'un parti se situant au-dessus de cette barre serait ainsi considéré comme étant un parti de droite. En ce qui concerne les partis francophones, certains se situent plus à gauche que d'autres. Ainsi, le programme du CDH est le celui qui se rapproche le plus du centre, alors que ceux de Ecolo et le MR peuvent clairement être identifiés comme étant de centre-gauche. Si le positionnement du programme d'Ecolo peut sembler évident, celui du MR peut sembler plus paradoxal pour un parti qui se définit comme libéral. Cela peut peut-être s'expliquer par la quasi-absence des thèmes purement économiques lors de la campagne de 2003, traditionnellement portés par le MR, ainsi que les

3 Les chiffres utilisés dans la marge gauche du Graphique 1 sont purement indicatifs (il serait trop complexe d'expliquer ici leur opérationnalisation pratique) et ne servent en aucun cas d'indicateur absolu de positionnement gauche-droite. Néanmoins, ils nous permettent de mieux visualiser leur position et relativiser celle-ci par rapport aux autres partis politiques.

discours en faveur d'un libéralisme social prôné, entre autres, par son président Louis Michel. Ce phénomène n'est pas nouveau et spécifique aux élections de 2003 puisque le parti social-chrétien PSC a auparavant déjà été identifié comme étant clairement plus à droite que le parti libéral PLP (Frognier, 1975). De même, il est à remarquer que l'indicateur utilisé ici a été construit dans une perspective de comparaison des programmes électoraux à travers toute l'Europe et que, mis en perspective avec des partis britanniques par exemple, les programmes électoraux belges semblent tous être de gauche. Enfin, on remarquera dans notre graphique que le programme le PS se situe clairement à gauche⁴.

Graphique 1 : Position gauche-droite des partis francophones, 2003



L'étape suivante consiste à vérifier l'adéquation entre ce positionnement des partis politiques sur un axe gauche-droite - via l'analyse de leurs programmes électoraux - avec le positionnement de

4 L'analyse en des termes gauche-droite des programmes des partis flamands donne des résultats sensiblement similaires. Le CD&V se retrouve légèrement au-dessus de la barre du zéro, faisant de lui un parti de centre-droit, tandis que le VLD se situe parfaitement au centre. La N-VA se situe juste sous la barre du zéro, tandis que le programme du sp.a est un programme de centre-gauche. Enfin, Agalev est clairement situé à gauche sur le spectre gauche-droite.

leurs électorats respectifs sur ce même axe. Ainsi, au niveau des électeurs, le positionnement est sensiblement différent. Les électeurs du parti socialiste semblent le plus ‘en phase’ avec le positionnement du programme électoral de leur parti. En effet, près de 40 % (39,9 %) d’entre eux se situent ‘à gauche’, 44,2 % se situent dans le centre et seulement 5,1 % se déclarent de droite. Ces chiffres semblent indiquer que le programme du PS est assez proche de son électorat sur cet axe. En ce qui concerne le parti écologiste, la tendance est beaucoup moins claire. Si l’électorat d’Ecolo semble tout autant à gauche que celui du parti socialiste - plus de 46,2 % de ces électeurs se déclarent de gauche - il n’en est pas de même en ce qui concerne son programme de parti qui, bien qu’étant toujours fortement de gauche, se démarque de celui du PS. Le positionnement des électeurs du CDH et du MR sur l’axe gauche-droite est fortement semblable avec exactement 33 % des électeurs du MR qui se déclarent de droite contre 30,7 % pour le CDH - ainsi qu’un grand nombre d’électeurs se situant au centre, avec respectivement 52,3 % et 51,1 % de l’électorat des deux partis. Si aucun des deux partis ne présente de programme en ligne avec le positionnement de ses électeurs, il faut remarquer que le MR se situe très fortement plus à gauche que ses électeurs. Il en est de même, toutefois dans une moindre mesure, pour le CDH qui présente un programme qui se situe plus au centre alors que ses électeurs sont majoritairement de centre-droit.

Tableau 3 : Position gauche-droite de l’électorat (par parti, 2003)

	PS (n=276)	MR (n=197)	CDH (n=137)	Ecolo (n=91)
Gauche	39,9%	7,6%	10,9%	46,2%
Centre	44,2%	52,3%	51,1%	42 ,9%
Droite	5,1%	33,0%	30,7%	6,6%
Ne sait pas	9,8%	6,6%	5,1 %	3,3%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Pondéré par âge, sexe et éducation

Dans le même ordre d'idées que l'opposition traditionnelle gauche-droite, nous pouvons tester le positionnement comparé des électeurs et des partis politiques sur un axe économique, à savoir la question économique fondamentale de la *libre entreprise* ou de la *régulation du marché par l'état*. A ce sujet, le contenu des programmes électoraux est assez éclairant. Aucun des quatre partis démocratiques francophones ne consacre plus de 1 % au thème de l'économie de marché (libre entreprise, non-régulation par l'état, etc.) tandis que la couverture du thème de la régulation du marché diffère de parti à parti. Ainsi, le CDH ne traite pas du tout de ce thème dans son programme de parti, tandis que le MR y consacre 3,3 % du contenu total de son programme. Ecolo (5,5 %) et surtout le PS (7,6 %) dédient sensiblement plus de place au thème de la régulation du marché dans leurs plateformes électorales. Cet axe correspond fortement ce qui a été observé avec l'axe gauche-droite, à savoir un parti social-chrétien placé au centre, un parti libéral qui se situe à gauche, en retrait toutefois par rapport au parti écologiste, et enfin un parti socialiste qui, sur cet aspect socio-économique, se situe clairement à gauche.

Les priorités des partis

Dans cette partie, nous analyserons les priorités des principaux partis politiques francophones et observerons si certains partis 'possèdent' tel ou tel thème. Les partis politiques en Belgique reprennent quasiment tous les thèmes possibles et imaginables dans leurs programmes électoraux respectifs mais ne peuvent pas paraître crédibles sur l'ensemble de ces thèmes. Ainsi par exemple, il peut sembler évident qu'un parti écologiste soit plus crédible lorsqu'il parle de l'environnement que lorsqu'un parti libéral le fait. Nous allons donc mesurer quel est le poids relatif pris par quelques thèmes importants - étudiés en terme de nombre de phrases du programme électoral qui y seront entièrement consacrés - afin de voir si certains thèmes se retrouvent plus souvent dans certains programmes électoraux plutôt que d'autres.

Dans le cadre de cet exercice, nous ne pouvons bien évidemment pas identifier et étudier tous les domaines de compétences qui relèvent du niveau fédéral. Néanmoins, nous pouvons tirer des enseignements de ces principaux domaines et observer leur importance relative au sein des différents programmes électoraux en se limitant aux compétences

fédérales. Nous évoquerons brièvement l'importance prise par des thèmes relevant d'autres niveaux de pouvoir ci-dessous, comme par exemple l'enseignement qui est une compétence appartenant aux communautés ou encore les enjeux liés à l'Europe. De plus, bon nombre de compétences sont aujourd'hui partagées en différents niveaux de pouvoir, pour preuve la politique de l'emploi, le commerce extérieur, la recherche scientifique, les transports, etc. Afin d'éviter toute confusion, nous nous sommes limités dans cette analyse aux thèmes 'purement fédéraux'.

La *sécurité sociale* - et l'état-providence en général - est le thème qui revient le plus souvent au sein des programmes électoraux, quelque que soit l'orientation idéologique du parti. Bien évidemment et comme observé précédemment (Dandoy & De Winter, 2005), le parti socialiste est le parti qui consacre le plus d'attention à ce thème, à raison de 42 % du total du contenu de son programme. Les trois autres partis dédient 12 à 15 % de moins d'intérêt à la sécurité sociale que le parti socialiste francophone, à savoir 29,5 % pour le CDH, près de 28 % pour Ecolo, et enfin exactement 26 % pour le MR.

Traditionnellement, le MR consacre une part significative de son programme aux *politiques économiques* (Walgrave et al., 2004). Cependant, comme nous l'avons observé plus haut, le parti libéral francophone n'est pas le parti situé en 2003 le plus à droite sur l'axe gauche-droite et cela se reflète directement dans l'attention qu'il porte à l'économie et aux enjeux économiques, commerciaux financiers au sein même de son programme électoral. En effet, le poids de cette thématique dans le chef du MR (17,7 %) n'est pas foncièrement différent des scores atteints par les programmes de partis socialiste (17,3 %) et écologiste (16,3 %). Seul le CDH se démarque et démontre un intérêt moins grand que les autres partis pour l'économie et n'y consacre que 7,7 %

En ce qui concerne le thème de l'*environnement*, le paysage politique francophone est clair et confirme l'hypothèse : l'environnement 'appartient' au parti écologiste. En effet, plus de 10,8 % de son programme électoral y est consacré, alors que ce thème est quasiment absent des programmes du MR (0,6 %) et du PS (0,8 %). Seul le CDH semble y consacrer un quelconque intérêt, l'environnement atteignant quelques 5,8 % du contenu total de son programme électoral.

Le thème de la *criminalité* et de la *justice* est un thème qui se retrouve bien plus dans le programme du CDH que dans celui des autres partis, alors qu'il est bien souvent estimé 'appartenir' au MR ou, à tout le moins, à un parti de droite (Walgrave et al., 2002, 2004). Le parti humaniste y consacre plus de 12 % de son attention, tandis que la place prise par la criminalité et la justice dans les programmes des trois autres partis est sensiblement moindre (3,6 % pour Ecolo, 4,2 % pour le MR et 5,1 % pour le PS). Cette importance des thèmes sécuritaires semble également confirmer la position plus à droite du parti humaniste.

De même, le CDH est le seul parti francophone dont le programme électoral fasse la part belle à l'*éthique* ainsi qu'aux thèmes ou valeurs morales considérés comme traditionnels ou 'conservateurs' (liés à la religion, la famille, etc.). Le parti social-chrétien y consacre 4,7 % de son programme, tandis que ces thèmes ne sont traités par aucun des autres partis. Il en est de même en ce qui concerne l'*agriculture* pour laquelle le CDH est le seul à en faire mention (0,2 %).

Le thème des *relations internationales* - prises au sens large du terme, c'est-à-dire incluant également la coopération au développement - ainsi que celui de la défense sont typiquement des enjeux de campagne très consensuels et devraient ainsi, par définition, ne prendre que peu de place dans les différents programmes électoraux (Walgrave et al., 2004). En effet, on remarque que seulement 3,4 % des programmes électoraux du PS et du CDH y sont consacrés, contre 3,2 % pour Ecolo. Seul le MR semble n'y attacher quasi aucune importance puisque ces thèmes ne recouvrent que 0,6 % de son programme.

La question de l'*administration publique* et de son éventuelle réforme est également un enjeu-phare des élections de 2003. Cette question représente seulement 4,9 % de l'ensemble du programme électoral du parti écologiste francophone, alors qu'il couvre respectivement 8,3 % et 9,4 % dans celui du CDH et celui du PS. Le programme du MR fait la part belle à l'administration publique et de ses structures dans sa plate-forme car plus de 17 % y sont consacrés.

Un dernier thème, directement lié à la structure fédérale de la Belgique, concerne les *questions communautaires*. A l'inverse des partis du nord du pays, on pourrait supposer que cette problématique soit quasi absente des programmes électoraux des partis francophones. Cela se

vérifie dans les chiffres puisque les quatre partis démocratiques francophones ne traitent pas ou quasi pas des questions communautaires (0,1 % dans le programme du CDH et 0,3 dans celui du MR).

Les autres thèmes représentent entre 22 % et 33 % des programmes électoraux. Ils couvrent des matières diverses, tant relevant du fédéral que d’autres niveaux de pouvoir. Ainsi, les programmes électoraux pour les élections de 2003 ont par exemple porté sur des thématiques européennes (alors que les élections européennes avaient lieu l’année suivante). Le CDH et le PS consacrent 2,6 % de leurs programmes à l’Europe, tandis ce chiffre grimpe à 4 % pour Ecolo et que le MR dédie à ce thème près de 1,2 % de son programme. Plus significatif encore est la question de l’enseignement, compétence qui a été totalement attribuée aux communautés. Si Ecolo et le PS ne consacrent pas beaucoup d’importance à ce thème dans leurs programmes électoraux fédéraux (respectivement 0,4 % et 1,7 %), en revanche le CDH dédie pas moins de 10,4 % de son programme à ce thème et, avec 14,1 %, le MR fait de l’enseignement le quatrième thème - derrière la sécurité sociale, l’économie et l’administration - le plus important de sa plateforme électorale.

Tableau 4 : Poids relatif des thèmes principaux dans les programmes électoraux (par parti, 2003)

	PS (n=648)	MR (n=334)	CDH (n=1327)	Ecolo (n=473)
Sécurité sociale	42,0%	26,0%	29,5%	27,9%
Economie	17,3%	17,7%	7,7%	16,3%
Environnement	0,8%	0,6%	5,8%	10,8%
Crime & Justice	5,1%	4,2%	12,7%	3,6%
Valeurs traditionnelles	0,0%	0,0%	4,7%	0,0%
Relations	3,4%	0,6%	3,4%	3,2%

Internationales				
Administration	9,4%	17,1%	8,3%	4,9%
Thèmes communautaires	0,0%	0,3%	0,1%	0,0%
Autres thèmes	22,0%	33,5%	27,8%	33,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Conclusion

Etudier les programmes de partis est un exercice fastidieux et bien souvent d’un caractère très limitatif. Nous n’avons observé ici que le poids relatif des thèmes de campagne au sein des programmes électoraux et non son poids en des termes plus qualitatif ou idéologique. En effet, la méthode utilisée ici ne révèle que l’attention brute sur certains thèmes et ne rentre pas dans le détail du discours, dans le sens des mots utilisés ni dans l’orientation idéologique éventuellement prise. Il y a là une perte d’information assez considérable et un manque de finesse qui serait nécessaire à ces données. Ainsi, deux pages d’un programme électoral qui seraient consacrées à des thèmes dits ‘éthiques’ peuvent aussi bien être en faveur de l’euthanasie, du mariage homosexuel, etc. que s’y opposer de manière diamétrale mais se voir attribuer le même score en terme d’attention. Cette analyse ‘quantitative’ devrait donc pouvoir se jumeler avec une analyse plus discursive ou sémantique qui permettrait de compléter et relativiser les informations obtenues par ce biais.

Ces limitations peuvent en partie expliquer les résultats observés, principalement en termes de positionnement sur l’axe gauche-droite. Un discours de droite ou de gauche peut être développé et apparaître crédible en quelques phrases fortes et ainsi avoir plus d’importance politique qu’une dizaine de pages rédigées en des termes consensuels. Il n’en reste pas moins que le positionnement des partis politiques belges sur cet axe correspond aux présupposés théoriques, à l’exception du parti libéral qui se situe plus à gauche que le parti humaniste. Il serait intéressant d’étudier ces mêmes programmes

électoraux dans le temps afin de voir si ce positionnement est spécifique à 2003 ou s'il appartient à une tendance plus à long terme du MR de se situer à cette place sur cet axe. De même, élargir notre perspective temporelle pourrait nous permettre de mettre à jour d'éventuels glissements plus globaux des partis vers la gauche ou vers la droite ainsi que d'identifier tout mouvement programmatique centripète.

A la question de savoir si certains partis politiques 'possèdent' tel ou tel thème, ce présent chapitre répond à certaines hypothèses apportées par la littérature. En effet, non seulement nous pouvons observer de considérables différences programmatiques en terme de contenu, mais aussi que les quelques thèmes prioritaires affichés par certains partis sont également sensiblement différents selon les programmes. Si il paraît logique que le PS soit le parti mettant le plus en avant la sécurité sociale, que Ecolo prône le plus la défense de l'environnement et que les relations internationales soient un thème partagé par tous, il n'en reste pas moins quelques 'surprises' comme par exemple le peu de place consacré aux politiques économiques dans le chef du MR et la prépondérance des questions de sécurité et de criminalité dans le programme du CDH.

La question de la crédibilité des partis politiques sur certains enjeux reste posée. Premièrement, tous les programmes traitent, de près ou de loin, de quasiment tous les thèmes de campagne et qui sont liés à des domaines de politiques publiques dont le fédéral est compétent. Rares sont les thèmes qui sont abordés par un parti et qui ne le sont pas du tout par les autres. On pourrait donc s'interroger pour savoir si un parti qui parle de tout semble plus compétent et plus crédible par rapport à son électorat qu'un parti qui se limite à quelques thèmes bien spécifiques et qui sont bien souvent à la base même de son identité et de son idéologie.

Deuxièmement, les programmes de partis aux élections fédérales belges traitent souvent de thèmes qui ne font pas partie des compétences au niveau fédéral. En d'autres mots, on retrouve dans les programmes électoraux des enjeux comme par exemple l'Europe ou l'enseignement pour lesquels on ne vote même pas. N'y a-t-il pas là un risque à créer de faux enjeux et de faux débats autour d'un thème de campagne qui ne devrait pas y être ?

Enfin, on peut se poser la question de savoir pourquoi certains partis continuent à consacrer une bonne part de leur programme à des thèmes qui sont clairement associés à un autre parti et avec lequel ils sont en concurrence. De nombreuses études faites auparavant et à l'étranger prouvent que l'électeur préfère toujours l'original à la copie. Il serait peut-être plus sage pour certains partis politiques de se concentrer sur 'leurs' thèmes propres, de les mettre en avant et d'éventuellement lutter pour essayer de posséder des thèmes nouveaux ou qui sont partagés par tous les partis plutôt que de multiplier les sujets abordés, noyant leurs véritables enjeux dans la masse de leurs programmes électoraux (parfois des centaines de pages) et créant vraisemblablement une certaine confusion pour l'électeur ne pouvant bien souvent gérer l'importante quantité d'information qu'il retire des prises de position des partis sur tous les thèmes.

Bibliographie

BUDGE I., FARLIE D.J., *Explaining and predicting elections: issue effects and party strategies in twenty-three democracies*, London, Allen & Uwin, 1983.

BUDGE I., KLINGEMANN H.-D., « Finally ! Comparative Over-Time Mapping of Party Policy Movement », in BUDGE I., KLINGEMANN H.-D., VOLKENS A., BARA J., TANENBAUM E., *Mapping Policy Preferences. Estimates for Parties, Electors, and Governments 1945-1998*, Oxford University Press, Oxford, New York, 2001, p. 19-50.

BUDGE I., KLINGEMANN H.-D., VOLKENS A., BARA J., TANENBAUM E., *Mapping Policy Preferences. Estimates for Parties, Electors, and Governments 1945-1998*, Oxford University Press, Oxford, New York, 2001, 274 p.

DANDAOY R., DE WINTER L., « La sécurité sociale dans les programmes électoraux des partis : analyse longitudinale (1945-2003) », papier présenté à la *Conférence JJDD*, atelier n° 3 « Comment gouverner la sécurité sociale ? Perspectives institutionnelles », Louvain-la-Neuve, 15-17 Décembre 2005, 18 p.

FRANZMANN S., KAISER A., "Locating Political Parties in Policy Space. A reanalysis of Party Manifesto Data", *Party Politics*, vol. 12

(2), 2006, p. 163-188.

FROGNIER A., “L’axe gauche/droite”, *Res Publica*, 1975, vol. XVII, n° 4, p. 471-478.

LAVIER M., GARRY J., “Estimating Policy Positions from Political texts”, *American Journal of Political Science*, vol. 44, n° 3, July 2000, p. 619-634.

VOLKENS A., “Manifesto coding instructions”, *WZB Discussion papers*, FS III 02-201, Berlin, Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung, 2002.

WALGRAVE S., DE SWERT K., DANDOY R., “The making of the (issues of the) Vlaams Blok : issue ownership and agenda setting of Vlaams Blok issues among voters, in party manifestoes and in the media (1991-2000) ”, papier présenté lors des *ECPR Joint Sessions*, Turin, 2002, 43 p.

WALGRAVE S., DE WINTER L., NUYTEMANS M., (Eds.), *Politieke-agendasetting in België - Mise à l’agenda politique en Belgique (1991-2000)*, Gent, Academia Press, 2004, 242 p.